

Depuis 1995, un programme de formation consacré à l'organisation du travail parlementaire est **organisé chaque année conjointement par l'ENA, le Sénat et l'Assemblée nationale**, avec le concours de l'Assemblée parlementaire de la francophonie et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le cycle 2020 ayant dû être annulé en raison de la pandémie, la session 2021 est la **26<sup>e</sup> édition de ce cycle de formation francophone, destiné à des parlementaires, des fonctionnaires parlementaires ou des conseillers techniques** travaillant en lien étroit avec le Parlement de leur pays. L'objectif de ce cycle est, à travers une meilleure connaissance du fonctionnement concret de l'Assemblée nationale et du Sénat en France, et en comparaison avec d'autres systèmes parlementaires dans le monde, d'améliorer la qualité du travail parlementaire au service d'un renforcement de la démocratie et de développer la coopération parlementaire internationale.

Eu égard à la situation sanitaire, cette session 2021 est **organisée pour la première fois en format « mixte »**, avec :

- une première partie en visioconférence, s'étant déroulée tous les lundis du 31 mai au 28 juin, comportant au total 12 séquences de formation présentées par des fonctionnaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, ainsi que des séances d'ateliers dédiés à des travaux de groupe ;
- une seconde partie en « présentiel » au Sénat et à l'Assemblée nationale, prévue du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

En raison de son format spécifique, la session 2021 est **axée sur le thème de la fonction de contrôle du Parlement et de l'évaluation des politiques publiques**. Le suivi et le contrôle de l'action du Gouvernement en réponse à la pandémie de Covid-19 servent de fil conducteur aux différentes séquences de ce programme et permettent d'illustrer avec des exemples concrets les missions du Parlement dans ces domaines.

**21 auditeurs issus de 15 pays ou territoire d'Afrique, d'Amérique latine, du Bassin méditerranéen, d'Europe et du Pacifique suivent ce cycle de formation 2021.**

